



Citoyens pour une Qualité de Vie

La VÉRITÉ au service des citoyens

C.P. 99546, Succ. Cartierville, Montréal, QC H4J 2R7

www.c-q-v.org

Lachine, le 4 août 2009

**TRANSMIS PAR COURRIEL EN PIÈCE JOINTE
et PAR COURRIER RECOMMANDÉ**

Monsieur James Cherry, président et chef de la direction
Aéroports de Montréal
800 Leigh-Capreol Place
Bureau 1000
Dorval (Québec)
H4Y 0A5
james.cherry@admtl.com

Objet: Le trafic aérien au-dessus de Lachine – **SANS PRÉJUDICE**

Monsieur Cherry,

Lors de l'assemblée générale annuelle d'ADM en date du 7 mai dernier, je suis intervenu au cours de la période de questions pour souligner qu'un nombre croissant de citoyens de Lachine a noté une augmentation importante du nombre de mouvements aériens au-dessus de leurs résidences, par rapport aux années précédentes. Vous avez aussitôt répliqué qu'aucun vol en partance ou en provenance de l'aéroport Trudeau n'a été autorisé par ADM au-dessus de Lachine. Vous avez affirmé que les vols au-dessus de Lachine proviennent ou se rendent à l'aéroport de Saint-Hubert.

Nous avons vérifié votre affirmation en examinant une photo aérienne et en mesurant la distance qui sépare le bout des pistes à Saint-Hubert du centre géographique de l'arrondissement de Lachine (32^{ième} avenue et la rue Provost). Je vous invite à étudier la copie de la photo aérienne jointe en annexe. Il s'avère que cette distance s'établit à 22 km: selon nos renseignements, à une telle distance, les avions ont déjà atteint une altitude de beaucoup supérieure à celle observée par les nombreux citoyens qui communiquent avec nous ou l'arrondissement. Par comparaison, ce même centre de Lachine n'est situé qu'à 4,5 km du bout de la piste 10-28. La faible altitude des avions qui nous agressent est une preuve suffisante que celles-ci ont comme origine ou destination l'aéroport Trudeau.

Contrairement à votre affirmation mentionnée au premier paragraphe, ADM a effectivement poursuivi des essais au-dessus de Lachine, en dépit d'engagements contraires envers le conseil d'arrondissement en juillet 2007. J'en ai pour preuve le procès-verbal de la réunion du Comité Consultatif sur le Climat Sonore (CCCS) d'ADM en date du 25 janvier 2008, qui indique ce qui suit à l'article 7: « Les essais (10-12 vols) de la procédure de départ avec virage à droite se sont bien déroulés. L'altitude au-dessus de Lachine variait de 2500 à 4000 pieds. ». À la réunion suivante en date du 14 mars 2008, monsieur Normand Boivin affirme que

« Les essais (10-12 vols) de la procédure de départ de la piste 06L avec virage à droite ont été effectués en octobre et décembre 2007. (...) Une station mobile sera installée à Lachine lors de la période d'essais pour mesurer les niveaux de bruit des avions qui survolent le secteur. ». Lors de la période de questions à l'assemblée générale du 8 mai 2008 qui a suivi, vous avez affirmé au conseiller municipal Bernard Blanchet que vous n'aviez nullement besoin de l'approbation du conseil d'arrondissement pour introduire une nouvelle trajectoire aérienne au-dessus de Lachine.

Lors d'une réunion subséquente le 13 juin 2008, à laquelle a assisté le maire de Lachine comme invité spécial, monsieur Boivin a dû admettre que deux des 4 conditions, auto-imposées récemment par ADM pour permettre l'introduction d'un nouveau corridor aérien, n'ont pas été satisfaites. L'une de ces conditions non respectées est sans contredit la plus importante: il s'agit du niveau de bruit enregistré par l'unique capteur sonore situé à 1,5 km à l'est de l'autoroute 13 dans le quartier Saraguay. La valeur moyenne enregistrée y est deux fois plus élevée à 73 dB(A) que le maximum de 70 dB(A) établi unilatéralement par votre entreprise. Monsieur Boivin s'est bien gardé de dévoiler le niveau de bruit maximal enregistré qui est sans doute beaucoup plus élevé que la valeur moyenne, ce niveau maximal constituant la cause première de toutes les nuisances durant la nuit.

Au cours de cette même réunion, monsieur Boivin confirme que la procédure de départ de la piste 06L suivie d'un virage à gauche est provisoirement suspendue durant la nuit. La procédure de départ sera toutefois à l'essai durant le jour de façon à pouvoir vérifier si les 4 critères de performance peuvent être atteints. En ce qui concerne le virage à droite au décollage, monsieur Boivin a glissé une phrase lourde de sens: « Nous devons suivre l'évolution du dossier du Golf de Côte-St-Luc situé en partie dans cette ville et à Lachine. » Cela signifie-t-il que vous persistez à vouloir introduire la trajectoire provisoirement abandonnée, sans étude d'impacts indépendante et sans consultation transparente des citoyens affectés?

En dépit de ce qui précède, à une question de mon collègue Jean-François Girard de Saraguay-Cartierville lors de l'assemblée annuelle du 7 mai 2009 de votre entreprise, vous avez affirmé que l'introduction de nouvelles trajectoires aériennes était abandonnée et non pas suspendue. Pourtant, le rapport annuel d'ADM pour l'année 2008 confirme à la page 22 que l'interruption des trajectoires préférentielles de nuit annoncée le 3 juillet 2008 et entrée en vigueur le 9 février 2009 n'était en réalité qu'une suspension pour vous permettre de faire des essais plus poussés. Soupçonnant que votre affirmation n'était qu'une stratégie pour éviter de porter ce sujet litigieux sur la place publique pendant les élections municipales de l'automne 2009, monsieur Girard a demandé si cela signifiait que ces trajectoires étaient abandonnées de façon définitive; vous avez refusé de vous y engager. De là à croire qu'après les élections du 1^{er} novembre prochain, ADM s'empressera de revenir à la charge avec l'introduction de ces nouvelles trajectoires, il n'y a qu'un pas.

Monsieur Cherry, vous êtes le miroir d'ADM: votre attitude, vos comportements et vos commentaires ternissent son image. Le secret dont s'entourent vos décisions et l'incertitude que vous persistez à laisser planer sur l'avenir de notre vie à Lachine, tout comme celle de l'ensemble de la population riveraine de l'aéroport d'ailleurs, nous cause un tort et des dommages considérables. Plusieurs citoyens songent à déménager dans un endroit à l'abri des agressions aériennes, mais vos menaces persistantes rendent nos propriétés moins attrayantes, réduisent considérablement le nombre de personnes intéressées à faire une offre, avec la conséquence que le vendeur devra réduire son prix de vente de 10 à 20% selon des sources internationales, puis payer par la suite un prix d'achat normal hors de l'empreinte sonore. Cette dévaluation

de facto de nos propriétés, par rapport à celles de nos concitoyens hors empreinte sonore, qualifiée d'expropriation déguisée par les tribunaux, constitue selon nous une extorsion, dont seuls les dirigeants de votre entreprise et les utilisateurs de l'aéroport tirent profit. Par ses décisions, ADM hypothèque non seulement la valeur de nos propriétés, mais aussi notre santé, notre sécurité et notre qualité de vie.

En conséquence de ce qui précède, le Regroupement Lachine pour une Qualité de Vie que je représente, appuyé par Citoyens pour une Qualité de Vie, met en demeure ADM de lever cette hypothèque imposée unilatéralement par elle, en taisant sciemment ses véritables intentions quant à l'introduction de nouvelles trajectoires aériennes. Une première étape acceptable permettant de lever cette hypothèque, consisterait à répondre de bonne foi aux questions suivantes:

1. ADM est-elle disposée à s'engager solennellement à renoncer de façon permanente à introduire ou autoriser toutes trajectoires aériennes régulières au-dessus ou à une distance inférieure de 1,6 km des limites des zones résidentielles actuelles ou planifiées dans l'arrondissement de Lachine, le jour comme la nuit?
2. Dans la négative, ADM est-elle disposée à reporter sa décision jusqu'à ce qu'une évaluation environnementale complète ait été dûment complétée par un groupe d'experts indépendants du gouvernement fédéral, de ses sociétés d'état et de ses locataires?
3. ADM renonce-t-elle à s'opposer à ce que le rapport d'évaluation environnementale susmentionné soit rendu public et à ce qu'il soit suivi d'une véritable consultation publique des conseils de ville et d'arrondissement sous l'empreinte sonore, de même que des citoyens affectés par ses décisions?

Le bail signé par ADM en 1992 l'oblige à agir de bonne foi, en toute transparence et après consultation des citoyens affectés par ses décisions. Le tableau chronologique dont CQV vous a transmis copie le 29 avril 2009, démontre clairement qu'ADM a manqué à son devoir à tous ces égards. Cette situation doit cesser sans délai.

Par souci de transparence, copie de la présente est transmise aux conseils de villes et d'arrondissements sous l'empreinte sonore, dont les citoyens sont affectés, aux élus provinciaux et fédéraux de ces mêmes territoires et à la direction de CQV. Nous souhaitons vivement introduire avec ADM une nouvelle approche de dialogue franc et honnête, pour faire progresser ce dossier dans l'intérêt économique du grand Montréal et dans le respect des citoyens affectés. Vos réponses à nos trois questions dicteront à notre organisme les prochaines étapes de nos actions.



Jean-Marc Héту

Coordonnateur du Regroupement Lachine pour une Qualité de Vie (RLCQV) et
Membre du Comité exécutif de CQV.

Cc: voir la liste annexée.



**LE SURVOL
À BASSE
ALTITUDE
DU
TERRITOIRE
DE
LACHINE
PROVIENT-
IL DE
SAINT-
HUBERT?**

ANNEXE

LISTE DES COPIES TRANSMISES PAR COURRIEL SEULEMENT

Gérald Tremblay – Maire de Montréal	maire@ville.montreal.qc.ca
Claude Dauphin – Maire de Lachine et prés. du CE Mtl	ydesilets@ville.montreal.qc.ca
Alan DeSousa – Maire Saint-Laurent – Resp. Dév. durable	adesousa@ville.montreal.qc.ca
Marie-Andrée Beaudoin – Mairesse d'Ahuntsic-Cartierville	mabeaudoin@ville.montreal.qc.ca
Edgar Rouleau – Maire de Dorval	erouleau@ville.dorval.qc.ca
Bill McMurchie - Maire de Pointe-Claire	mcmurchie@ville.pointe-claire.qc.ca
Vera Danyluk – Mairesse de Ville-Mont-Royal	vera.danyluk@ville.mont-royal.qc.ca
Marie Cinq-Mars – Mairesse d'Outremont	mcinqmars@ville.montreal.qc.ca
Helen Fotopulos – Mairesse du Plateau Mont-Royal	hfotopulos@ville.montreal.qc.ca
Anie Samson – Mairesse de Villeray-St-Michel-Parc-Extension	asamson@ville.montreal.qc.ca
André Lavallée – Maire de Rosemont-La Petite-Patrie	andrevallee@ville.montreal.qc.ca
Anthony Housefather – Maire de Côte-Saint-Luc	ahousefather@cotesaintluc.org
Manon Barbe – Mairesse de LaSalle	mbarbe@ville.montreal.qc.ca
Campbell Stewart – Maire de Montréal-Ouest	cstuart@montreal-west.ca
Ed Janiszewski – Maire de Dollard-des-Ormeaux	conseil@ddo.qc.ca
Monique Worth – Mairesse de Pierrefonds-Roxboro	mworth@ville.montreal.qc.ca
Bob Benedetti – Maire de Beaconsfield	bob.benedetti@beaconsfield.ca
John W. Meany – Maire de Kirkland	jmeaney@ville.kirkland.qc.ca
Gisèle Chapleau – Mairesse de l'Île Dorval	g.chapleau@ville.laval.qc.ca
Gilles Vaillancourt – Maire de Laval	s.lavoie@ville.laval.qc.ca
Hubert Meilleur – Maire de Mirabel	h.meilleur@ville.mirabel.qc.ca
Benoît Labonté – Maire Ville-Marie et chef de l'opposition	benoitlabonte@ville.montreal.qc.ca
Noushig Eloyan – Conseillère d'Ahuntsic-Cartierville et membre du CCCS d'ADM	neloyan@ville.montreal.qc.ca
John Baird- Transport Canada (PC)	bairdj@parl.gc.ca
Stéphane Dion – Député fédéral Saint-Laurent-Cartierville	dion.s@parl.gc.ca
Thomas Mulcair – Député fédéral Outremont	mulcair.t@parl.gc.ca
Marlene Jennings – Députée fédérale NDG-Lachine (PLC)	jennim@parl.gc.ca
Raymonde Folco - Députée fédérale Laval-les-Îles (PLC)	folcor1@parl.gc.ca
Francis Scarpaleggia - Député fédéral Lac Saint-Louis (PLC)	scarpf9@parl.gc.ca
Irwin Cotler – Député Mont-Royal	cotle1@parl.gc.ca
Bernard Patry – Député fédéral Pierrefonds-Dollard (PLC)	patryb@parl.gc.ca
Maria Mourani – Député fédérale Ahuntsic	mourama1@parl.gc.ca
François Ouimet – Député Marquette (PLQ)	fouimet-marq@assnat.qc.ca
Jacques Dupuis – Justice (PLQ) et député Saint-Laurent	ministre@justice.gouv.qc.ca
Guy Ouellette – Député Chomedey (PLQ)	gouellette-chom@assnat.qc.ca
Pierre Arcand – Député Mont-Royal (PLQ)	cabinet@mri.gouv.qc.ca
Luc Marion – Président de CQV	saint-laurent@c-q-v.org
André Paradis – membre Comité Exécutif de CQV	laval@c-q-v.org
Jean-François Girard – membre Comité Exécutif de CQV	saraguay-cartierville@c-q-v.org
Jean-Marc Héту – membre Comité Exécutif de CQV	lachine@c-q-v.org
Paul Wilkinson – membre Comité Exécutif de CQV	dorval@c-q-v.org
Roger Trottier – conseiller et recherchiste de CQV	info@c-q-v.org